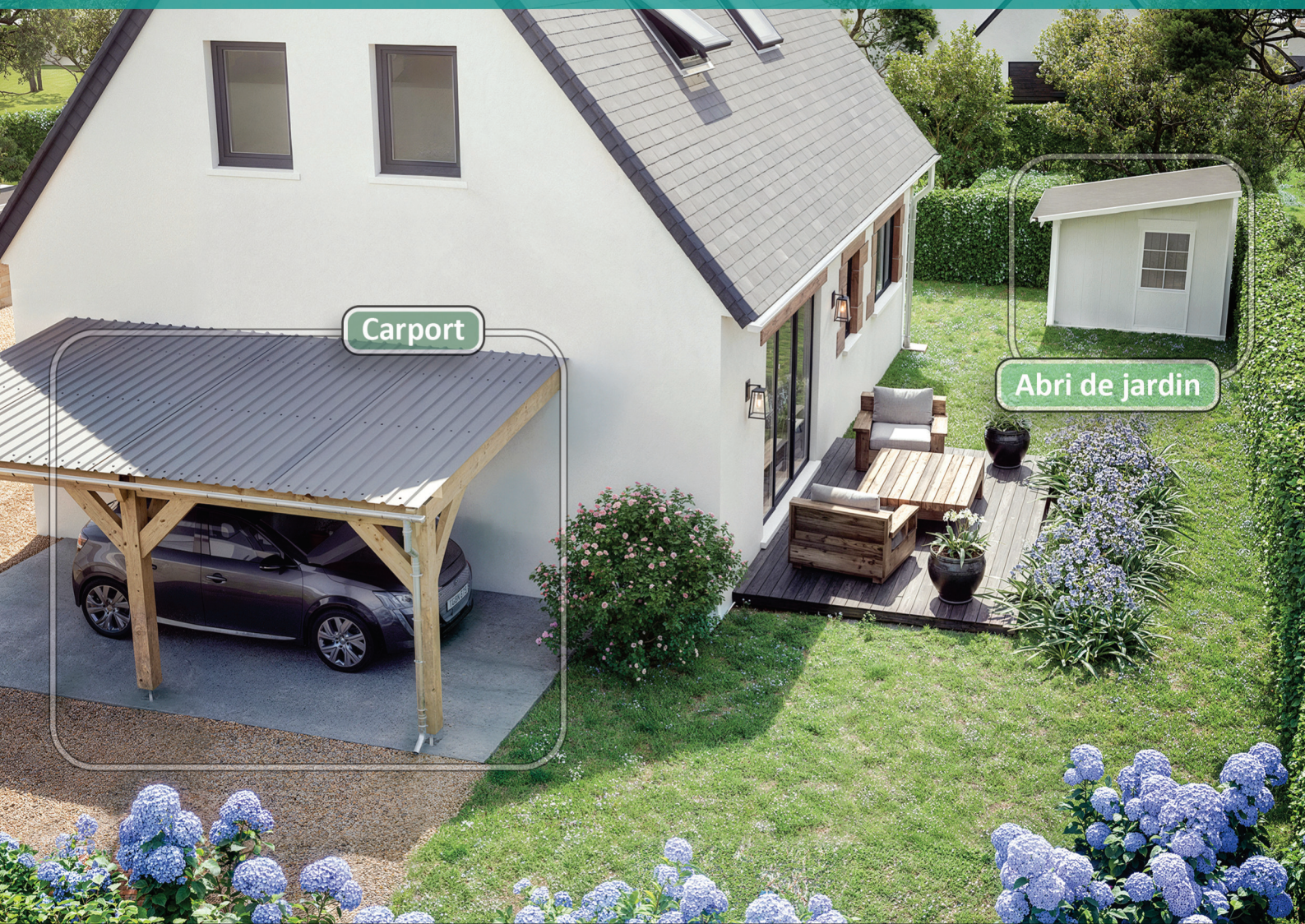


Gestion à la parcelle des eaux pluviales par infiltration

Projet d'aménagement inférieur à 20 m²

Gérer l'eau de pluie simplement !



Lorsque vous construisez un **abri de jardin**, un **carport** ou une **petite extension**, votre toiture crée une surface où la pluie ne peut plus s'infiltrer naturellement. En lien avec votre demande d'urbanisme, **vous avez l'obligation de gérer les eaux de pluie** de votre nouvel aménagement sur votre parcelle.

L'épandage simple est une solution simple, naturelle et économique pour infiltrer l'eau et éviter qu'elle ne s'écoule vers la rue ou chez le voisin.

La terre, la mer, l'avenir en commun

    saintbrieuc-armor-agglo.bzh

 **SAINT
BRIEUC
ARMOR**
AGGLOMÉRATION

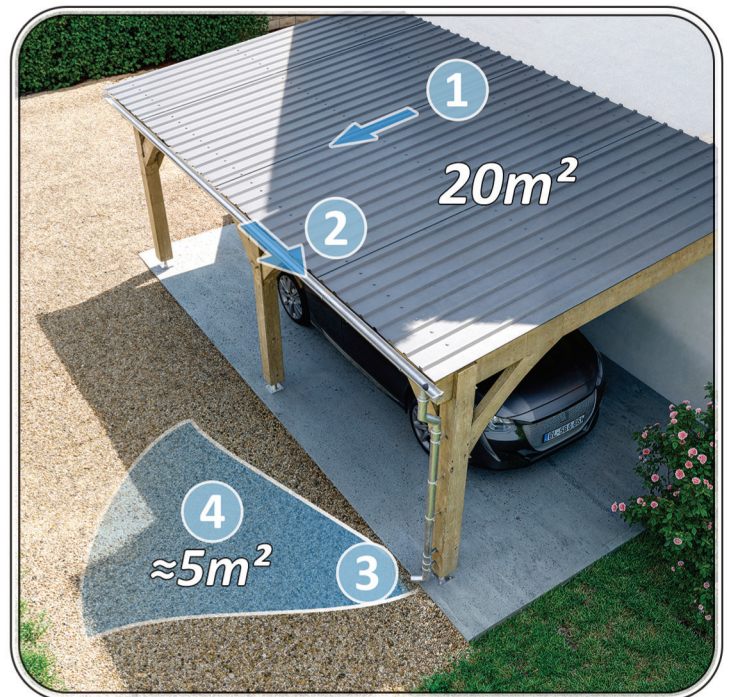
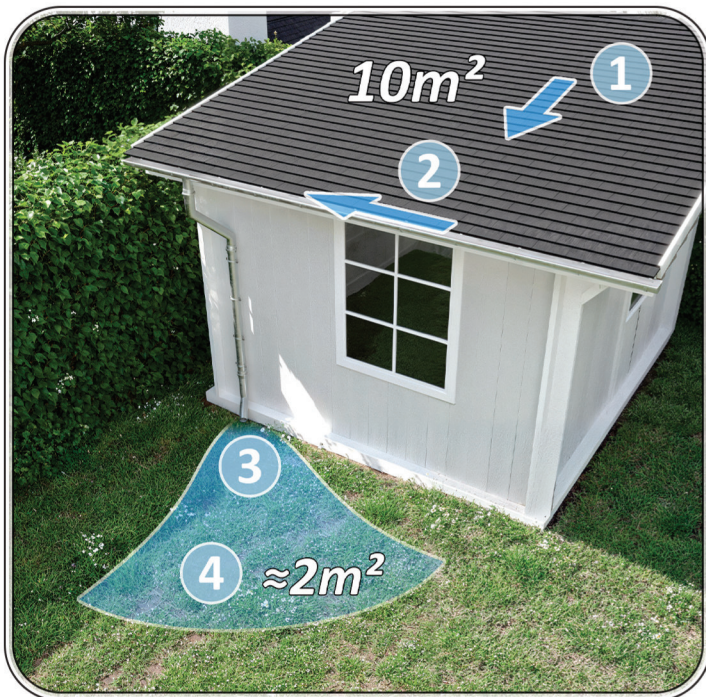
L'épandage simple consiste à laisser l'eau s'infiltrer directement dans le sol, à proximité de la construction, sans ouvrage spécifique.

Concrètement, l'eau de la gouttière est redirigée vers un espace où elle peut s'infiltrer : la pelouse, un petit creux naturel du jardin ou une zone gravillonnée.

L'idée : reproduire le fonctionnement naturel de votre parcelle!

Comment cela fonctionne pour un abri de jardin ou un carport ?

1. L'eau de pluie tombe sur la toiture.
2. Elle est récupérée par les gouttières.
3. Au lieu d'être envoyée vers un réseau ou la rue, elle est dirigée vers :
 - une bande enherbée ou un massif de plantes,
 - un petit espace d'infiltration dans le jardin,
 - un espace gravillonné et perméable à l'eau.
4. L'eau s'infiltré progressivement dans le sol, sans ruissellement.



Quelques règles simples à respecter

- Réaliser un épandage simple uniquement pour un projet d'aménagement inférieur à 20m².
- Avoir une surface d'infiltration suffisante **correspondant au minimum à 20% de la surface de toiture**.
- Éviter que l'eau ne s'écoule vers votre maison ou chez votre voisin.
- En cas de pente, soit il existe déjà un élément permettant de bloquer le ruissellement (présence d'un muret ou d'un talus), soit vous devez mettre en place une bordure ou merlon de terre (10 à 20 cm).



Existe-t-il d'autres solutions ?

Il existe différents types d'ouvrages pour permettre l'infiltration des eaux de pluie : jardin de pluie, noue d'infiltration, massif d'infiltration, puits d'infiltration...

En flashant le QR code, retrouvez toutes ces solutions sur le guide pratique des particuliers: "Gestion à la parcelle des eaux pluviales."

